

Sanodure Gris HLN liq

Page 1

Référence : KS16664

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Contrôlé selon SIMDUT: non

Section 01 - Identification du produit et de la compagnie**Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.
2 Lone Oak Court
Toronto, Ontario, M9C 5R9
N° de téléphone: +1 514-832-2559

Information sur la substance/préparation:

ESHA
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505
Canada.PS@Clariant.com

N° de téléphone d'urgence: +1 CANUTEC (613) 996-6666

Nom commercial: Sanodure Gris HLN liq
Numéro du produit: 152424
Famille chimique: Colorant azoïque/complexe de chrome anionique
Usage: Colorant à l'aluminium

Section 02 - Identification des dangers**Effets de l'exposition:**

Le contact avec les yeux ou la peau peut causer de l'irritation. L'inhalation de vapeurs ou de brumes peut irriter les voies respiratoires.

Toutes les données toxicologiques disponibles sont indiquées à la section 11. Aucune autre information n'a été trouvée dans la littérature pour tous autres effets à une exposition et aucune évaluation sur la santé est possible. Par conséquent, manipuler avec soin et éviter les expositions inutiles.

Inscrit comme produit cancérigène: IARC: non
NTP: non
OSHA: non
Autre: non

Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients**Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Chrome élémentaire	7440-47-3	0.5 - 1.5 %

Divulgué à titre d'information seulement.

Section 04 - Premiers soins

Sanodure Gris HLN liq

Page 2

Référence : KS16664

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Après l'inhalation:

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun(e) à notre connaissance.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: Au dessous de la température d'ébullition, pas de point d'éclair

Température d'inflammation: non déterminé

Moyens d'extinction: tous

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:

Refroidir les récipients ainsi que les parties métalliques par arrosage ou pulvérisation d'eau.

Risques particuliers de feu et d'explosion: Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone
oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre
Oxydes de chrome

Énergie minimale d'allumage: non déterminé

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Assurer une ventilation adéquate. Endiguer le déversement puis pomper à l'aide d'équipement approprié dans des récipients à cet effet. Les petits renversements peuvent être récupérés avec un absorbant inerte (sable, sciure de bois) et placés dans des contenants appropriés. Laver l'endroit du déversement. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention

Sanodure Gris HLN liq

Page 3

Référence : KS16664

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Stocker à température ambiante.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal (Metallic)	7440-47-3	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.5 mg/m3

Protection respiratoire:

Porter un respirateur approuvé s'il y a présence de vapeurs ou bruines lors de la manipulation ou de la transformation de ce produit. Utiliser des filtres appropriés. Ne pas dépasser la capacité des filtres.

Protection des mains:

Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Autre équipement de protection:

Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État:	Solution aqueuse
Couleur:	noir
Odeur:	non précisé
Seuil de l'odeur:	non déterminé
pH:	7.5 (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	(20 °C) miscible
Densité:	1.10 g/cm ³ (20 °C, 1,013 hPa)
Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	approximativement 100 °C (1,013 hPa)
Tension de vapeur:	non déterminé
Coefficient de partage octanol/eau:	non déterminé
Viscosité/ (dynamique):	non déterminé

Référence : KS16664

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Section 10 - Stabilité et réactivité

Décomposition thermique:	non déterminé
Stabilité chimique:	Stable
Polymérisation dangereuse:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux :	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL50 > 2,000 mg/kg (rat) Méthode: Ligne directrice 423 de l'OCDE pour les essais
Toxicité d'inhalation aiguë:	non déterminé
Toxicité cutanée aiguë:	non déterminé
Irritation cutanée:	Non irritant. (lapin) Méthode: OCDE Ligne directrice 404
Irritation oculaire:	Non irritant. (lapin) Méthode: OCDE Ligne directrice 405
Sensibilisation:	non déterminé

Autre information pertinente à la toxicité:

Le produit n'ayant pas été testé, les informations sont celles obtenues à partir des propriétés des constituants.

Section 12 - Informations écologiques**Informations sur le produit:**

Biodégradation:	Cette propriété est spécifique à la substance et ne peut donc pas être conférée aux préparations.
Toxicité sur les poissons:	CL50 > 100 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) Méthode: Valeur relative à la substance active, déterminée par OCDE 203
Toxicité sur les daphnies:	CE50 > 110 mg/l (48 h, Daphnia magna) Méthode: valeur relative à la substance active, déterminée par OCDE 202
Toxicité sur les algues:	non déterminé
Toxicité sur les bactéries:	CE50 > 1,000 mg/l (3 h, boue activée) Méthode: Valeur relative à la substance active, déterminée par OCDE 209

Sanodure Gris HLN liq

Page 5

Référence : KS16664

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Remarques:

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.
Le produit n'ayant pas été testé, les informations sont celles obtenues à partir des propriétés des constituants.

Section 13 - Information pour l'élimination**Information sur l'élimination des déchets:**

Les résidus peuvent être incinérés ou solidifiés et enfouis dans des sites approuvés.
Observer la réglementation locale.

Section 14 - Information sur le transport

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

LIS: non

LES: oui

Le produit n'est pas inscrit sur la LIS, mais il y a une limite d'importation qui s'applique à Clariant (Canada) et qui leur permet d'importer/vendre le produit.

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire: non

Inscrit sur la liste des
substances toxiques: non**INRP** oui**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

FDA:

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

Section 16 - Autres informations

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.